

N/REF : 3/06/2024 16H33 C:024972 I:31128
V/REF : 2760
V/Email reçu le Lundi 03/06/2024 a 16H33

SDC '14 MOUCHEROTTE'
C/O FONCIA AGDA
69, COURS JEAN JAURES
38000 GRENOBLE

IMMEUBLE : 14 MOUCHEROTTE
14 RUE DU MOUCHEROTTE
38360 SASSENAGE

St Martin-H, le 05 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 14 RUE DU MOUCHEROTTE - MONTEE A - AU REZ DE CHAUSSEE
CHEZ MONSIEUR JULIEN AU 06 78 21 61 43
AUTRE CONTACT 06 42 81 03 03

MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR UN CURAGE REFOULEMENT DANS SON APPARTEMENT
Donneur d'ordre : M. G JULLIEN

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 3/06/2024 A 17H00
INTERVENTION EN ASTREINTE DEPUIS LE LOGEMENT
DEBOUCHAGE DE L'EVACUATION CUISINE DEPUIS LE SIPHON
VERIFICATION DU BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS : FC LCOMPTER Email envoyé le 04/06/24 a 08H47 M. G JULLIEN

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff débouchage/Pomp. 1h+Dépl.11 a 20km	1	214,83	214,83

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	1	50,00%	107,41
TOTAL H.T.				322,24
T.V.A. a 20,00%				64,44
TOTAL T.T.C.En EURO				386,68

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN